



Saint Lô, le 22 juin 2026.

A

Monsieur le président

Du

Conseil départemental

De la Manche

**Objet : Préavis de grève des personnels exerçants dans les Pôles d'Action Sociale le vendredi 3 juillet 2026.**

Monsieur le président,

Les syndicats CGT et FO déposent un préavis de grève des personnels exerçants dans les Pôles d'Action Sociale pour la journée du vendredi 3 juillet 2026.

Depuis janvier 2025, les différentes réorganisations mettent à mal les agents de ces sites qui doivent faire face à un accroissement de leur activité. Nous avons dénoncé la mise en concurrence des territoires entre eux et nous avons pu le constater lors du dernier CST à l'occasion du dossier sur l'évolution des effectifs et du dossier mise en œuvre TREMPIN.

Le choix opéré par la direction est insécurisant pour les équipes de terrain. Certains agents ont même dû consulter la médecine préventive pour faire part de leur mal-être.

Nos deux organisations syndicales demandons une rencontre rapide avec vous, Monsieur le président, pour exposer nos observations, porter la voix de nos collègues et demander des engagements de la collectivité pour faire face aux besoins de terrain.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, nos salutations respectueuses.

**Laure ABISSET**

**Secrétaire générale CGT**

**Gilles HAYET**

**Secrétaire général FO**